

Méthode

- Échantillon : 2 000 Canadiennes et Canadiens adultes
- Période de collecte des données : du 15 au 24 janvier 2024
- Les données ont été pondérées en fonction de l'âge, du genre, du niveau d'instruction et de la région.
- Parce que les totaux sont arrondis, ils peuvent ne pas totaliser 100.
- La marge d'erreur pour un échantillon fondé sur les probabilités, aléatoire, comparable et de même taille est de +/-2,2 %, 19 fois sur 20.

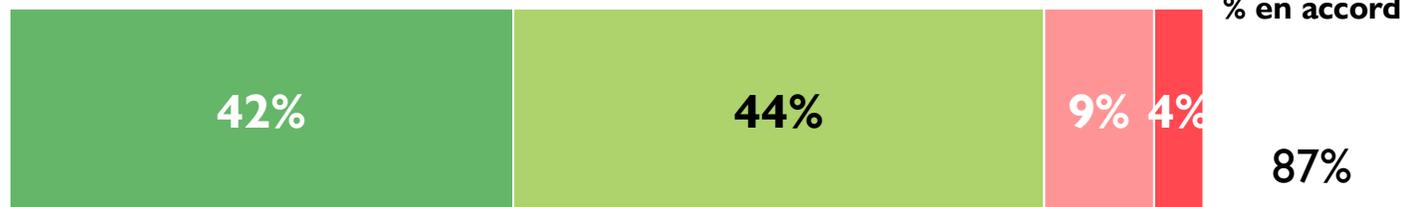




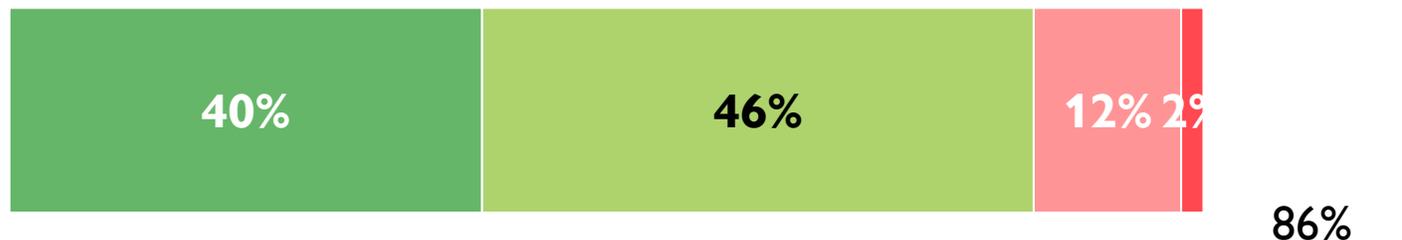
Êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?

Les Canadiennes et les Canadiens en général et les parents en particulier s'inquiètent de la violence en milieu scolaire et sont favorables à l'idée de donner au personnel enseignant le pouvoir d'intervenir au besoin

Lorsqu'un élève use de violence physique à l'endroit d'une autre personne, les enseignantes et enseignants ainsi que les autres membres du personnel scolaire devraient avoir le droit d'intervenir physiquement si nécessaire



Je crains que le degré de violence (nombre et sévérité des incidents) dans les écoles publiques soit à la hausse



■ Fortement en accord

■ Plutôt en accord

■ Plutôt en désaccord

■ Tout à fait en désaccord

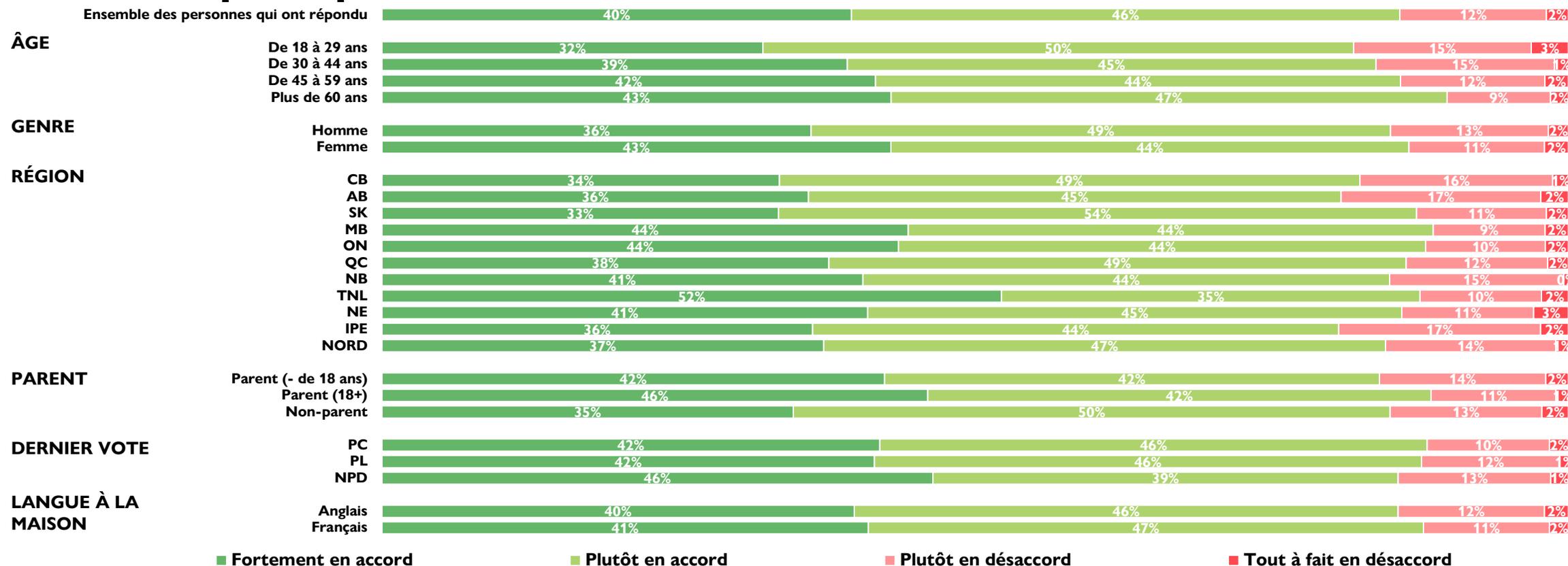
Comme la majorité de la population canadienne, les parents (y compris ceux dont les enfants ont moins de 18 ans) s'inquiètent de plus en plus de la violence en milieu scolaire et se disent favorables à l'idée de donner au personnel enseignant et aux autres membres du personnel scolaire le droit d'intervenir physiquement si nécessaire. Les personnes qui votent NPD sont les moins favorables que les autres à cette idée, même si la majorité d'entre elles sont pour.

Ensemble des personnes qui ont répondu | n=2 000



Êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?

Je crains que le degré de violence (nombre et sévérité des incidents) dans les écoles publiques soit à la hausse

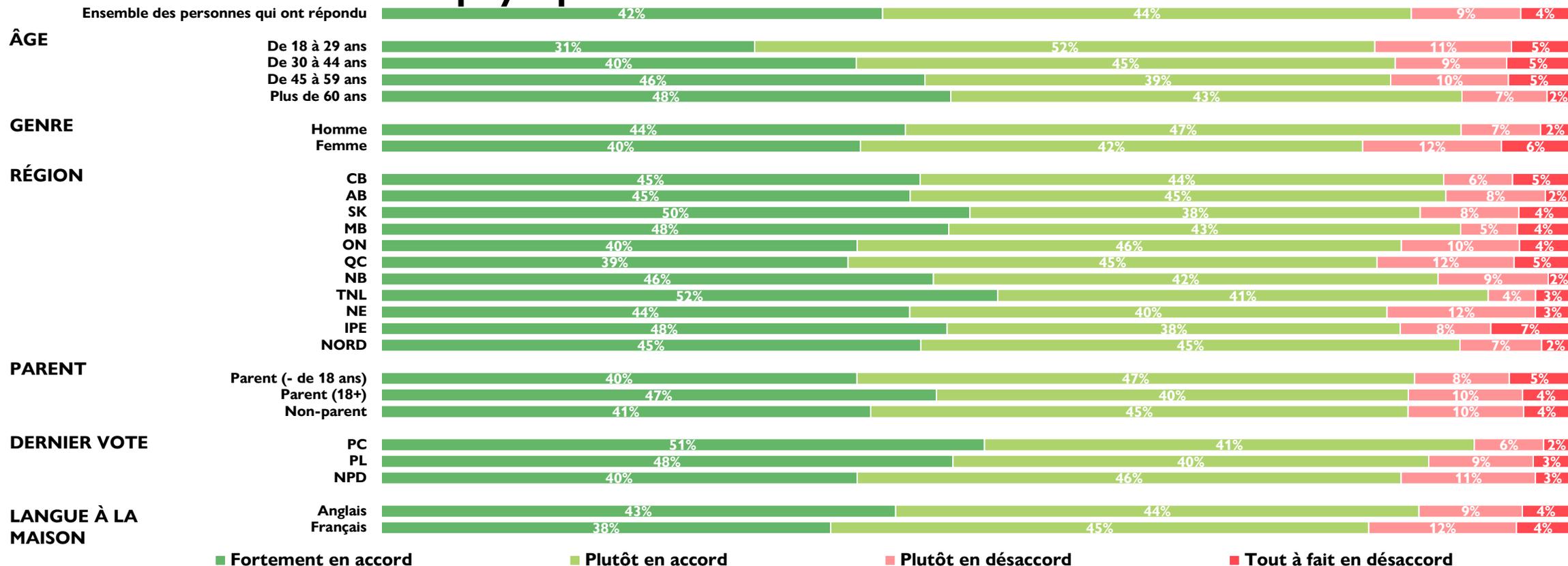


Ensemble des personnes qui ont répondu | n=2 000



Êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?

Lorsqu'un ou une élève use de violence physique à l'endroit d'une autre personne, les enseignantes et enseignants ainsi que les autres membres du personnel scolaire devraient avoir le droit d'intervenir physiquement si nécessaire



Ensemble des personnes qui ont répondu | n=2 000